



MAIRIE de
CADALEN
81600

Téléphone : 05 63 33 01 44
Email : cadalen.mairie@orange.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET 2019

Commune de CADALEN : Commune rurale du Tarn dont la population totale au 1^{er} janvier 2019 est de 1557 habitants (Source INSEE) contre 1537 au 1^{er} janvier 2018.

I – Cadre général du budget

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2019 a été voté le 15 avril 2019 par le conseil municipal avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui porte les projets concernant le patrimoine de la commune (amélioration, réhabilitation, construction de bâtiments ou d'équipements publics, réfection de la voirie...)

II – La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

La fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes de Tarn & Dadou, du Rabastinois et Vère-Grésigne Pays Salvagnacois en Communauté d'Agglomération « Gaillac-Graulhet » a eu pour conséquence le transfert des compétences « Scolaire, Péricolaire » et « Voirie » (hors agglomération). Comme en 2018, cela vient modifier sur le budget 2019 les dépenses et recettes de fonctionnement du budget communal notamment :

- La commune ne perçoit plus le produit de la facturation des repas, celui-ci est encaissé par la communauté d'agglomération,
- La commune a décidé, par délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2019, du renouvellement pour un an à compter du 1^{er} janvier 2019 de la convention signée avec la Communauté d'agglomération pour la gestion des équipements et services scolaire et périscolaire. Ainsi, la Commune de Cadalen sur l'année 2019 continuera à payer les charges de fonctionnement liées à la compétence « Scolaire Péricolaire ». La communauté d'agglomération procèdera sur présentation des justificatifs au remboursement de ces charges de fonctionnement. La recette correspondante est inscrite au compte budgétaire 70876 « Remboursement par le GFP ».
- La commune verse à la Communauté d'agglomération une attribution de compensation en fonctionnement de 259 297 € suite au titre du transfert de la compétence « Scolaire, Péricolaire », et une attribution de compensation de fonctionnement au titre de la compétence « Voirie » (hors agglomération) pour un montant de 2 287 €.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (poids public, locations de salles communales...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses participations.

Pour 2019, elles représentent **1 650 516.41 €** (dont reprise du résultat reporté 2018 de 515 722.41€) contre **1 455 410.70 €** (BP + DM), montant voté en 2018 (dont 344 964.77 € d'excédent de fonctionnement 2017 reporté)

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent **1 650 516.41 €** contre **1 455 410.70 €** (BP + DM) montant voté en 2018.

En 2019, les charges de personnel ont été votées pour un montant de 304 800.00 € (Chapitre 012).

a) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement (Présentation par chapitres)

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (BP+DM)	Budget 2019	Evolution 2018/2019
011	Charges à caractère général	275 750.00	280 650.00	
012	Charges de personnel	313 000.00	304 800.00	
014	Atténuation de produits	264 700.00	263 284.00	
65	Autres charges de gestion courante	445 631.80	597 800.00	
	Total des dépenses de gestion des services	1 299 081.80	1 446 534.00	
66	Charges financières	1 550.00	0.00	
67	Charges exceptionnelles	3 500.00	3500.00	
022	Dépenses imprévues	20 000.00	35 326.99	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 324 131.80	1 485 360.99	
023	Virement à la section d'investissement	118 551.00	150 000.00	
042	Opération d'ordre entre section	12 727.90	15 155.42	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 455 410.70	1 650 516.41	13.40%

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Pour Mémoire Budget 2018 (BP+DM)	Budget 2019	Evolution 2018/2019
013	Atténuations de charges	13 000.00	3 000.00	
70	Produits des services	160 400.00	208 823.00	
73	Impôts et taxes	409 217.00	395 796.00	
74	Dotations et participations	452 831.00	473 265.00	
75	Autres produits gestion courante	60 500.00	47 910.00	
	Total des recettes de gestion des services	1 095 948.00	1 128 794.00	
78	Reprise sur amortis. et provisions	2 646.93	0.00	
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 098 594.93	1 128 794.00	
042	Opérations d'ordre entre section	11 851.00	6 000.00	
	TOTAL	1 110 445.93	1 134 794.00	
002	Résultat reporté	344 964.77	515 722.41	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 455 410.70	1 650 516.41	+ 13.40 %

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement : **159 155.42 €**

b) La fiscalité

Le Conseil Municipal a procédé au vote des taux des taxes locales pour 2019 en séance du 15 avril 2019. Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2018.

Ainsi, les taux des impôts locaux pour 2018 concernant les ménages sont fixés à :

- Taxe d'habitation : 10,70%
- Taxe foncière bâti : 18,21 %
- Taxe foncière non bâti : 54,00 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 371 796 €.

c) Les dotations de l'Etat

- Dotation Forfaitaire : 184 951 € contre 183 183.00 € encaissé en 2018
- Dotation de solidarité rurale : 209 788 € contre 188 860.00 € encaissé en 2018
- Dotation nationale de péréquation : 46 920.00 € contre 44 821.00 € encaissé en 2018.

III – La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicule, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Seules les subventions notifiées ont été inscrites au budget 2019.

A noter : Les dépenses d'investissement relatives aux deux compétences transférées sont désormais supportées par le budget de l'agglomération.

En ce qui concerne la compétence « voirie », la commune verse à la Communauté d'agglomération une attribution de compensation d'investissement évaluée pour l'exercice 2019 à 35 903 €.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement (Présentation par chapitres)

Sur le budget 2019, sont repris en section d'investissement les dépenses et les recettes restant à réaliser au 31.12.2018

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser au 31.12.2018	Propositions nouvelles 2019	Total
204	Subventions d'équipement versées	0.00	35 903.00	
	Total des opérations d'équipement	65 607.20	1 018 900.00	
	Total des dépenses d'équipement	65 607.20	1 054 803.00	
16	Remboursement d'emprunts		0.00	
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000.00	
	Total des dépenses financières	0.00	1 000.00	
	Total des dépenses réelles d'investissement	65 607.20	1 055 803.00	
040	Opérations d'ordre entre sections		6 000.00	
	TOTAL		1 061 803.00	
001	Solde d'exécution négatif reporté		61 917.35	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	65 607.20	1 123 720.35	1 189 327.55

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser au 31.12.2018	Propositions nouvelles 2019	Total
13	Subventions d'investissement (hors 138)	50 862.33	- 2 789.00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		884 147.58	
	Total des recettes d'équipement	50 862.33	881 358.58	
10	Dotations Fonds Divers Réserves (Hors 1068)	9 195.36	14 289.00	
1068	Excédents de fonctionnement		67 466.86	
165	Dépôts & cautionnements reçus		1 000.00	
024	Produits des cessions		0.00	
	Total des recettes financières	9 195.36	82 755.86	
	Total des recettes réelles d'investissement	60 057.69	964 114.44	
021	Virement de la section de fonctionnement		150 000.00	
040	Opérations d'ordre entre sections		15 155.42	
	Total des recettes d'ordre d'investissement		165 155.42	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 057.69	1 129 269.86	1 189 327.55

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement : **159 155.42 €**

c) Les principaux projets restant à réaliser de l'exercice 2018 et les nouveaux projets de l'année 2019 sont les suivants :

- Travaux réalisés en régie (aménagement devant la mairie – douche presbytère..)
- Construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Chaudière du stade
- agrandissement du cimetière de Cadalen,
- Ad'AP – Accessibilité (1^{ère} et 2^{ième} tranche)
- Voirie du bourg,
- Travaux bâtiments communaux (Bâtiment de La Poste - logement – salle de sports – église de

Cadalen),

- acquisition de mobilier et matériel (panneaux d'affichage, destructeur de papier, ordinateur, écran pour la salle des fêtes)
- Participation versée au SDET pour éclairage de l'arrêt de bus sur la RD 964,
- Sécurisation de l'accès à la salle du relais assistantes maternelles
- Participation à l'acquisition d'une nacelle avec les communes de Brens et Lagrave
- Construction d'un columbarium aux cimetières de Gabriac et Saint Pierre

d) Les subventions d'investissement prévues :

- Le Conseil Municipal dans sa séance du 28 janvier 2019 a délibéré pour solliciter de l'Etat, de la Région Occitanie et du Département du Tarn l'octroi d'aides financières pour les travaux de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Seules les subventions dont la commune a reçu une notification ont été inscrites. Les notifications à venir seront inscrites, au besoin, par décisions modificatives.

IV – Les données synthétiques du budget -

Principaux ratios

- Dépenses réelles de fonctionnement/population : 950.14
- Produit des impositions directes/population : 238.79
- Recettes réelles de fonctionnement/population : 724.98
- Encours de la dette/population : 0.00

Etat de la dette : Néant

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Dépenses d'exploitation

Chapitre	Libellé	Pour mémoire Budget 2018 (BP+DM)	Budget 2019	Evolution 2018/2019
011	Charges à caractère général	132 000.00	205 328.81	
012	Charg.pers. & frais assimilés	32 833.57	25 000.00	
014	Atténuation de produits	7 500.00	6 000.00	
65	Autres charges de gestion courante	14 500.00	3 000.00	
	Total des dépenses de gestion des services	186 833.57	239 328.81	
66	Charges financières	2 500.00	2 100.00	
67	Charges exceptionnelles	40 000.00	1 000.00	
022	Dépenses imprévues Fonct.	13 000.00	18 000.00	
	Total des dépenses réelles d'exploitation	242 333.57	260 428.81	
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00	
042	Opérations d'ordre entre section	16 821.43	16 954.37	
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	16 821.43	16 954.37	
	TOTAL	259 155.00	277 383.18	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	259 155.00	277 383.18	+ 7.03 %

Recettes d'exploitation

Chapitre	Libellé	Pour Mémoire Budget 2018 (BP+DM)	Budget 2019	Evolution 2018/2019
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	
70	Ventes prod.fab,prest.serv, mar	38 006.82	38 000.00	
74	Subventions d'exploitation	6 000.00	8 449.00	
75	Autres produits gestion courante	0.00	0.00	
	Total des recettes de gestion des services	44 006.82	46 449.00	
	Total des recettes réelles d'exploitation	44 006.82	46 449.00	
042	Opérations d'ordre entre section	3 892.66	3 892.66	
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	3 892.66	3 892.66	
	TOTAL	47 899.48	50 341.66	
002	Résultat reporté	211 255.52	227 041.52	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	259 155.00	277 383.18	+ 7.03%

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement : **13 061.71 €**

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser 2018	Propositions nouvelles 2019	Total
21	Immobilisations corporelles	5 000.00	37 726.32	
	Total des opérations d'équipement	7 200.00		
	Total des dépenses d'équipement	12 200.00		
16	Emprunts & dettes assimilées	0.00	8 750.00	
20	Dépenses imprévues Invest.	0.00	0.00	
	Total des dépenses financières	0.00	8 750.00	
	Total des dépenses réelles de d'investissement	12 200.00	46 476.32	
040	Opérations d'ordre entre section		3 892.66	
	Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 892.66	
	TOTAL		50 368.98	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 200.00	50 368.98	62 568.98

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à Réaliser 2018	Propositions nouvelles 2019	Total
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0.00	0.00	
	Total des recettes d'équipement	0.00	0.00	
10	Dotations Fonds Divers Réserves	0.00	0.00	
	Total des recettes financières	0.00	0.00	
	Total des recettes réelles de d'investissement	0.00	0.00	
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00	
040	Opérations d'ordre entre sections	0.00	16 954.37	
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0.00	16 954.37	
	TOTAL	0.00	16 954.37	
	Solde d'exécution positif reporté		45 614.61	45 614.61
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0.00	62 568.98	62 568.98

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement : **13 061.71 €**

Etat de la dette

Emprunt	Montant à l'origine	Capital restant dû au 01.01.2019	Durée résiduelle (en années)	Taux Intérêt	Capital Remboursement 2019	Intérêts Remboursement 2019
CRCA	140 855.00	48 039.34	4	4.60	8 749.68	2 060.32
TOTAL	140 855.00	48 039.34			8 749.68	2 060.32